

Avenue du Château

La grande restauration

ENTÉRINÉ EN 1998, LE PROJET GLOBAL DE RESTAURATION DE LA CÉLÈBRE AVENUE MEUDONNAISE SE POURSUIT, DEPUIS LE 15 OCTOBRE DERNIER, PAR UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX. ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES CHARGÉ DU DOMAINE DE MEUDON, PIERRE-ANTOINE GATIER ÉVOQUE LES GRANDES ÉTAPES DE CE PROGRAMME D'ENVERGURE QUI DEVRAIT CONNAÎTRE SON TERME EN 2013.

Questions à Pierre-Antoine Gatier.

Architecte chargé de la maîtrise d'ouvrage des travaux de l'Avenue du Château

Chloroville: Pourquoi cette rénovation de l'Avenue du Château?

P-A. G: En premier lieu, rappelons que ce projet a été décidé par la DRAC, la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Nous sommes dans le domaine de l'Etat et par conséquent, l'ensemble des travaux est entièrement financé par le Ministère de la Culture.

Bien que maître d'ouvrage, la DRAC a toutefois mené ce projet en concertation avec la Ville de Meudon puis, dans le cadre de réflexions, avec les principales associations concernées, à savoir le Comité des Sites de Meudon et les Amis de l'Avenue du Château.

L'objectif premier de ce projet a été alors de

perpétuer la particularité de l'Avenue dans l'esprit de la grande perspective de Le Nôtre et de renforcer son caractère de promenade. Cette décision a été prise notamment pour des raisons paysagères et de sécurité, dues au vieillissement de certains tilleuls présentant un danger potentiel pour les passants.

Chloroville: Vous avez donc déjà mené deux grandes phases de travaux dans ce sens...

P-A. G: Tout à fait. La DRAC a d'abord réalisé en 2000 la rénovation de la chaussée centrale en petits pavés parisiens, en raison de leur caractère désorganisé et déformé.

Suite à cela, en 2002, nous avons procédé à une première phase d'abattage de tilleuls.

Celle-ci est intervenue après une étude

phytosanitaire, menée depuis 1998, de l'ensemble des tilleuls des alignements. En fonction des différents diagnostics établis par des spécialistes et suite à la tempête de 1999, nous avons malheureusement dû prendre la décision de réaliser une série d'abattage de sécurité. Propriétaire du domaine, l'Etat était de fait responsable de la sécurité des usagers, d'autant plus que la Ville de Meudon nous avait informé d'interventions ponctuelles réalisées par le service des Espaces Verts.

Chloroville: Aujourd'hui le site fait de nouveaux l'objet de travaux. De quoi s'agit-il?

P-A. G: Deux interventions se mettent en effet en place, depuis le 15 octobre dernier et ce, jusqu'à la fin février 2004. Ces travaux porteront, d'une part, sur le végétal avec la replantation de 82 tilleuls dans les alignements pour combler les vides correspondant aux anciens abattages. D'autre part, trois traversées piétonnes et paysagères vont être réalisées afin de ralentir la circulation sur la chaussée centrale et assurer une traversée toute en sécurité pour les piétons. Ces aménagements de passages piétons se feront aux intersections entre l'Avenue du Château et les rues Marcellin Berthelot, de l'Abbaye et Marthe Edouard.

Pour cela, nous utiliserons des matériaux propres à l'Avenue et traditionnels à savoir, du granit pour les bordures et du grès pour les pavés, la chaussée et le cheminement.

Chloroville: Ces travaux vont-ils engendrer des perturbations?

P-A. G: Le délai prévu pour la réalisation de ces travaux est de 5 mois.

Ce sont des travaux que la saison nous impose





Après les travaux sur l'avenue du Château, viennent de démarrer la nouvelle phase qui concernent les aménagements des contre-allées.

puisque la replantation traditionnelle se passe toujours en hiver. Aussi, afin d'éviter des désagréments aux usagers de l'Avenue, nous allons mettre en place un système de circulation alternée avec des contournements. Ces aménagements ont bien sûr été étudiés avec les services de la Ville.

Chloroville: Quelles seront les prochaines étapes du programme de rénovation?

P-A. G: Trois grandes phases d'aménagement sont prévues qui devraient voir aboutir la fin de ce programme de rénovation en 2013. Ces phases concerneront la replantation d'arbres dans les alignements, la réhabilitation des contre-allées et de la Place Janssen.

Elles s'échelonneront d'abord de 2004 à 2006 avec la réfection de la contre-allée Ouest et la replantation de son alignement externe. Des études phytosanitaires seront entreprises dans le même temps afin de déterminer les sujets à remplacer. De 2005 à 2007, les travaux porteront sur la réfection de la contre-allée Est. Et enfin, une troisième campagne de replantation se prolongera jusqu'en 2013.

Chloroville: En 2013, quelle sera alors la physionomie de l'Avenue du Château?

P-A. G: Le site jouira d'un paysage tant culturel que naturel, plus spécifiquement consacré à la promenade. Pour permettre à l'Avenue d'acquiescer ce caractère piétonnier, nous

Circulation limitée

Attention, trafic automobile restreint entre le 15 octobre 2003 et le 17 janvier 2004 :

- Depuis le 15 octobre 2003 et jusqu'au 15 janvier 2004 : fermeture des accès entre l'avenue du Château et les rues Marcellin Berthelot, de l'Abbaye et Marthe Edouard ;
- Du 1^{er} au 7 décembre 2003 : fermeture de l'avenue du Château dans le sens descendant ;
- Du 8 décembre 2003 au 17 janvier 2004 : fermeture de l'avenue du Château dans les 2 sens de circulation

Bien sûr, durant ces périodes de fermeture de l'Avenue, les riverains seront autorisés à emprunter les contre-allées pour rejoindre leur domicile.

nous sommes alors penchés sur la question du stationnement...

Au final, l'Avenue devrait avoir un nombre réduit de places de stationnement.

Outre la satisfaction des usagers, cette méthode est une garantie au développement futur des tilleuls replantés.

Cependant, la DRAC étudie la possibilité de réaliser un emplacement de stationnement concentré. Les places de stationnement ainsi délimitées dans une seule zone permettront de sauvegarder l'espace, alors prioritairement dédié à la promenade. —

